HAL
open science

Apport de l'ethnologie à la question des remaniements en zones littorales.

Claire Tardieu

To cite this version:

Claire Tardieu. Apport de l'ethnologie à la question des remaniements en zones littorales.. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2005, V, pp.87-93. hal-02187929

HAL Id: hal-02187929

https://hal.science/hal-02187929v1

Submitted on 18 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Apport de l'ethnologie à la question des remaniements en zones littorales

Claire Tardieu (UMR ArScAn – Protohistoire européenne)

La conservation exceptionnelle des vestiges sur les stations de bord de lacs a, dès leur découverte, dégagé de nouvelles perspectives pour la compréhension des modes de vie. En effet, la découverte de restes de planchers et de poteaux en bois a aussitôt permis d'imaginer les habitations en activité. Associés à une grande variété de vestiges, ces témoins architecturaux apportent une vision palethnologique des communautés (image romantique largement diffusée des « cités lacustres »). 150 ans après la découverte des premières stations lacustres sur le lac de Zürich (Suisse), nous n'avons toujours qu'une vision ébauchée des modes de gestion de l'espace domestique et villageois. La poursuite de cet objectif palethnologique engage à la reconnaissance des activités réalisées et, par voie de conséquence, à évaluer si la distribution des vestiges, vecteur privilégié — voire unique — de la reconnaissance de l'organisation des activités (Dubouloz *et al.* 1994) demeure significative.

Le milieu lacustre constitue incontestablement par la qualité de sa documentation un contexte privilégié pour aborder ces problématiques. Nonobstant, il existe des difficultés intrinsèques à ce type milieu. Ainsi, les conditions de terrain empêchent un décapage simultané de l'ensemble de la surface n'autorisant donc pas une vision globale du site. Cette division de l'espace de fouille à des conséquences indéniables telles que des difficultés lors des raccordements stratigraphiques et planimétriques. La conservation des restes organiques permet de retrouver de nombreux pieux qui malgré les études dendrochronologiques laissent toujours un flou dans les plans des structures architecturales. Pour nos questions, un obstacle majeur est l'impossibilité de faire le lien entre les structures architecturales et les vestiges découverts à la fouille.

Ces difficultés incitent à développer une démarche occultant, du moins dans un premier temps, les structures architecturales. Le raisonnement se fonde ainsi sur l'organisation au sol des témoins. Malheureusement les nappes de vestiges ne sont pas lisibles d'emblée. La quantité et l'hétérogénéité des témoins associées à la rareté des structures en creux offrent aux archéologues une nappe de vestiges presque continue.

L'espace villageois peut être analysé selon les aires d'activités qu'il a accueillis. Celles-ci se caractérisent par des combinaisons de témoins spécifiques (utilisation ou rejet). L'identification des assemblages de témoins significatifs est réalisée par la mise en œuvre de la méthode de structuration spatiale (Djindjian 1988) qui emploie des analyses multidimensionnelles. L'utilisation d'analyses factorielles et de classifications hiérarchiques permettent d'isoler des assemblages de témoins de façon récurrente à travers l'espace (Tardieu 2002). Bien que cette démarche facilite le croisement d'indices de nature différente (topographiques, de répartitions, chronologiques...), elle n'écarte pas pour autant la difficulté intrinsèque à toute analyse de l'espace quand au statut primaire ou secondaire des dépôts étudiés.

Préalablement aux analyses de distributions, nous avons donc voulu vérifier les fondements mêmes de nos sources en estimant la validité de la répartition des témoins. Cette validation est rendue d'autant plus indispensable en contexte littoral où la proximité du lac est un agent perturbateur reconnu. En effet, l'épistémologie de la recherche lacustre montre que les recherches spatiales y ont souvent été éludées ou tronquées en raison du présupposé de remaniement systématique des niveaux littoraux. Notre propos n'est pas ici de nier, à priori, les actions potentiels du lac

mais d'en mesurer les impacts afin d'isoler les assemblages dont les processus d'accumulation ont une origine anthropique. Ces derniers issus des gestes des villageois peuvent être pris comme un artefact des communautés et être étudiés comme tels. Nous cherchons donc à trouver des clefs de détermination pour différencier les horizons d'accumulation naturels et anthropiques.

I. Évaluer les assemblages de témoins

A. Plusieurs indices pour la validation d'un postulat

L'évaluation de la validité de la distribution des témoins au sol explore parallèlement trois pistes pistes complémentaires : une expérimentation, qui mesure les impacts de l'ensemble des effets naturels, terrestres et aquatiques ; une modélisation hydrologique qui se concentre sur les effets liés aux mouvements du lac ; et enfin des observations ethnologiques qui permettent de prendre en compte les facteurs naturels et anthropiques. Ces observations constituent l'unique possibilité de pouvoir composer avec la dimension anthropologique.

Expérimentation

L'expérimentation[1] consiste à la mise en place de stations expérimentales sur les rives du lac de Chalain (Jura, France) aujourd'hui régulé par un barrage. La composition de ces amas est fonction des témoins que l'on retrouve dans les niveaux archéologiques : pierres de différentes natures et de gabarits disparates, vases en céramique entiers et brisés et éléments fauniques (sexe, espèces et âges variables).

Les amas déposés, selon plusieurs gradients d'exposition au plan d'eau, doivent permettre d'explorer plusieurs possibilités d'implantation de villages lacustres. Les compositions des amas sont relevées à trois reprises durant l'année : l'été alors que le niveau du lac est bas, à l'automne après la fermeture des vannes lorsque l'eau vient de monter et au printemps juste après l'ouverture des vannes alors que le niveau de l'eau vient d'être abaissé.

Après deux années d'observations, il est déjà possible d'esquisser des modes de dispersion des vestiges. Malgré un hiver 2003 rude, occasionnant des vents violents, les observations montrent une faible dispersion des vestiges. La céramique n'est plus représentée que par les tessons éclatés dans un rayon de 25 cm. Les pierres n'ont pas bougé à l'exception de celles déposées superposées. Les restes fauniques conservés sont peu nombreux, emportés par l'eau ou les rongeurs.

Cette expérience nous fournit un cas pratique de l'ensemble des effets naturels, origines et actions pouvant interférer sur les distributions de témoins. Nous nous situons ici dans le cas précis du lac de Chalain et il nous semble intéressant, dans une tentative de modélisation, de pouvoir évaluer la distribution des témoins sur d'autres stations.

Hydrologie

Les actions de dispersion ayant pu intervenir entre le moment du dépôt et la couche fossilisée que nous retrouvons sont naturelles et se concentrent autour des effets de l'eau, nous en faisons l'hypothèse (celle ci pouvant être confirmée lors de l'application de la modélisation sur les témoins expérimentaux). Cette démarche[2] se déroule en deux temps. Tout d'abord, il est calculé un seuil de mise en mouvement des témoins selon plusieurs caractéristiques (données théoriques calculées et données expérimentales). Ces seuils sont ensuite confrontés avec les caractéristiques hydrodynamiques des lacs afin d'établir si de tels effets sont intervenus durant le Néolithique. À partir des connaissances hydrodynamiques des lacs, il est possible de faire des procédures d'application sur des lacs différents.

Ethnologie

Les observations ethnologiques doivent permettre la distinction entre les agents anthropiques et naturels dans les processus d'accumulation. À l'heure actuelle, de nombreux villages occupent des positions lacustres, même si les raisons incitant à l'installation des Hommes dans ces zones demeurent variables (Pétrequin 1984). Si en Afrique ou en Amérique centrale les implantations ont souvent pour origine un quête d'un lieu de refuge, en Asie, les constructions sur pilotis prennent place sur la terre ferme pour protéger les hommes et les récoltes des remontées d'humidité (allant jusqu'aux inondations) et des insectes. L'établissement en zone littorale est loin d'être homogène. Il apparaît, dans les villages actuels ou les stations archéologiques, une multiplicité d'adaptations architecturales entre la maison à même le sol et la maison sur pilotis (Pétrequin 1984).

[1] En collaboration avec P. Pétrequin de l' UMR 6565 de Besançon.

[2] En collaboration avec D. Astruc de l'Institut de Mécanique des Fluides (Toulouse) (UMR 5502).

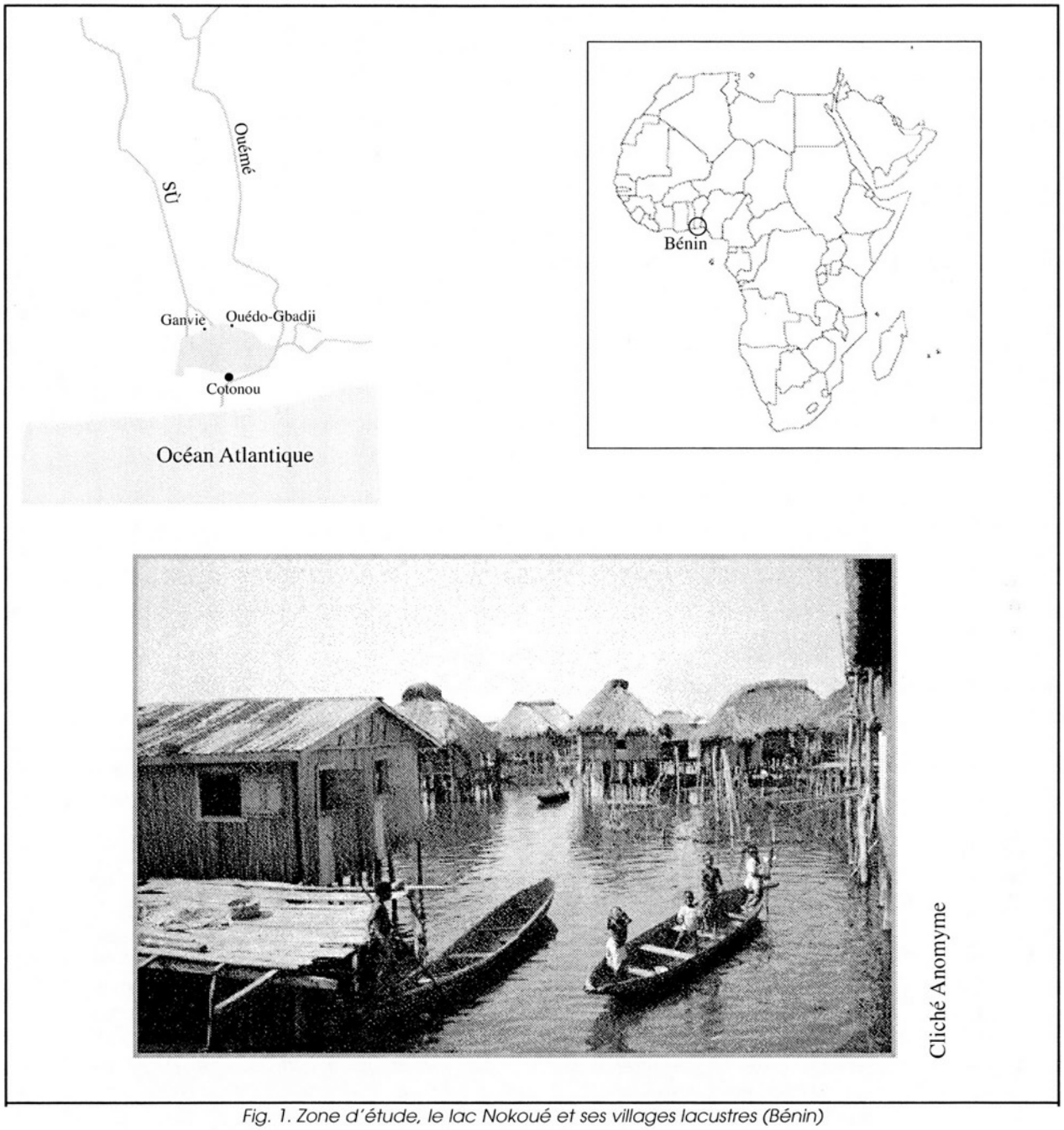

Fig. 1. Zone d'étude, le lac Nokoué et ses villages lacustres (Bénin)

B. Milieu d'étude

La réflexion est centrée sur la région du lac Nokoué et du bas Dahomey lacustre en général. De l'ensemble des stations observables, le lac Nokoué est le contexte le plus richement documenté. Les observations de l'ethnologue Bourgoignie dès 1972 furent suivies de celles du géographe Pelissier et enrichies de celles des archéologues Pierre et Anne-Marie Pétrequin. Par ailleurs, des observations sur cette région, aujourd'hui touristique, sont largement diffusées sur les autoroutes modernes de l'information. Cette nouvelle source est particulièrement bien représentée par de nombreuses photographies que les voyageurs mettent en ligne et par les liens qui peuvent être entretenus directement avec les habitants via le net.

Il est évident que les caractéristiques du lac Nokoué s'éloignent du cadre analogique idéal du milieu alpin à l'époque néolithique et empêchent un strict comparatisme (écarts contextuels au niveau du climat et de l'environnement). Toutefois, le bas

Dahomey lacustre est une région marécageuse occupée depuis un minimum de trois siècles offrant donc des informations sur l'occupation de l'espace dans la durée et de fait sur les modes de formation des nappes de vestiges.

Le lac Nokoué (Fig. 1) est situé à proximité de Cotonou (Bénin). Il est en crue plusieurs mois par an de l'été (Juillet à Septembre) jusque fin octobre mi novembre (Bourgoignie 1972). Cette zone littorale connaît un climat tropical humide. Les zones habitées se trouvent sur des basses plaines facilement inondables par la lagune qu'est le lac Nokoué mais aussi par les fleuves alentours : l'Ouémé et la Sô. L'ensemble de la zone est appelé pays lacustre des « Hommes de l'eau ». Plusieurs villages se répartissent dans ces pays lacustres : Ganvié, Ganiré, Awansouri-toji, Ouédo-Gbadji ... .

C. Modalités d'observation

Pour l'observation des processus d'accumulation, la première étape fut d'observer la répartition et l'agencement des vestiges sur les villages lacustres actuels (Fig. 2) à partir des données bibliographiques. Les vestiges sont très nombreux sur l'ensemble de la surface villageoise mais leur distribution n'y est pas uniforme. Il se distingue nettement des zones de plus hautes densités. Nous allons nous attacher à caractériser les assemblages de ces concentrations : composition et localisation afin de pouvoir isoler celles issues de processus de formation anthropique.

L'observation et la mise en parallèle des concentrations à travers l'ensemble de l'espace villageois montre deux types d'assemblages :

Le premier est formé de témoins aux origines variées. Sur le sol du village de Ganvié entre les habitations, s'est crée une forte concentration de litière végétale. Les mêmes accumulations s'observent à Awansouri-Toji avec des noix de palmier à huile et des brindilles, ou à Ouédo-Gbadji où les feuilles et les brindilles sont réunies sur les rives.

Le point commun entre ces accumulations se trouve dans leurs compositions. Si la gamme des témoins est variée, ils ont tous une masse volumique sujette à flotter en milieu amphibie, que ce soit durant l'occupation du village ou après son abandon. Ces amas sont donc des horizons d'accumulation constitués par la remise en suspension des éléments les plus légers, majoritairement organiques. Leur provenance peut être diverse : restes d'architecture, écorces flottées, macrorestes végétaux (bois, brindilles, charbons, feuilles...) etc.

Ces assemblages peuvent être formés en différents espaces du village et peuvent être repoussés jusque dans les zones d'eau profonde ou au contraire rencontrer un obstacle stoppant leur dérive (Pétrequin 1984) (effets de parois). L'addition des dépôts involontaires et des apports naturels forment des cordons de flottage liés aux mouvements de l'eau. Ces accumulations sont des écofacts.

Le second groupe d'assemblages se détache nettement, du premier, tant dans sa composition que dans sa localisation. Ces concentrations se voient dès que l'on entre dans les villages. En effet, ces concentrations, même en période de pleine eau, forment des monticules dont une partie émerge à proximité des ouvertures des maisons. Les accumulations se composent en grande partie de témoins d'origine anthropique (les dépôts naturels bien que présents y sont discrets. Ces tertres exondés sont essentiels puisqu'ils assurent une fonction d'extension de la surface d'habitation permettant d'y pratiquer des activités le plus souvent de nature artisanale (point sur lequel il serait intéressant de revenir).

Ces concentrations se composent des rejets issus des constructions qui leur sont directement attenantes : rejets issus du domaine alimentaire, tels que des récipients usagés, des outils hors d'usage, des restes fauniques ou des restes périssables (graines, fruits, légumes...).

Etant donné l'origine anthropique de la formation de ces accumulations composées de rejets, nous pouvons parler de dépotoirs. L'emplacement de ceux-ci varie selon le gradient d'exposition des villages au plan d'eau. Ils sont toutefois toujours en liaison directe avec les habitations qui les rejettent. Ils peuvent être au niveau des extrémités des bâtiments ou présents latéralement mais se trouvent toujours à l'aplomb d'une ouverture. Il n'en reste pas moins que la composition de ces assemblages est semblable, seule la proportion de témoins organiques varie. Tandis que le premier assemblage était involontaire, le second groupe de témoins, de provenance anthropique, est assemblé de façon volontaire pour répondre à un besoin d'agrandir la surface d'habitation.

Ces amoncellements en place sont en position primaire, position de leur dépôt, malgré la longue durée d'occupation et les crues régulières. Ce sont des artefacts. Leur stratigraphie et la morphologie peuvent toutefois évoluer au gré d'éventuels phénomènes d'érosion.

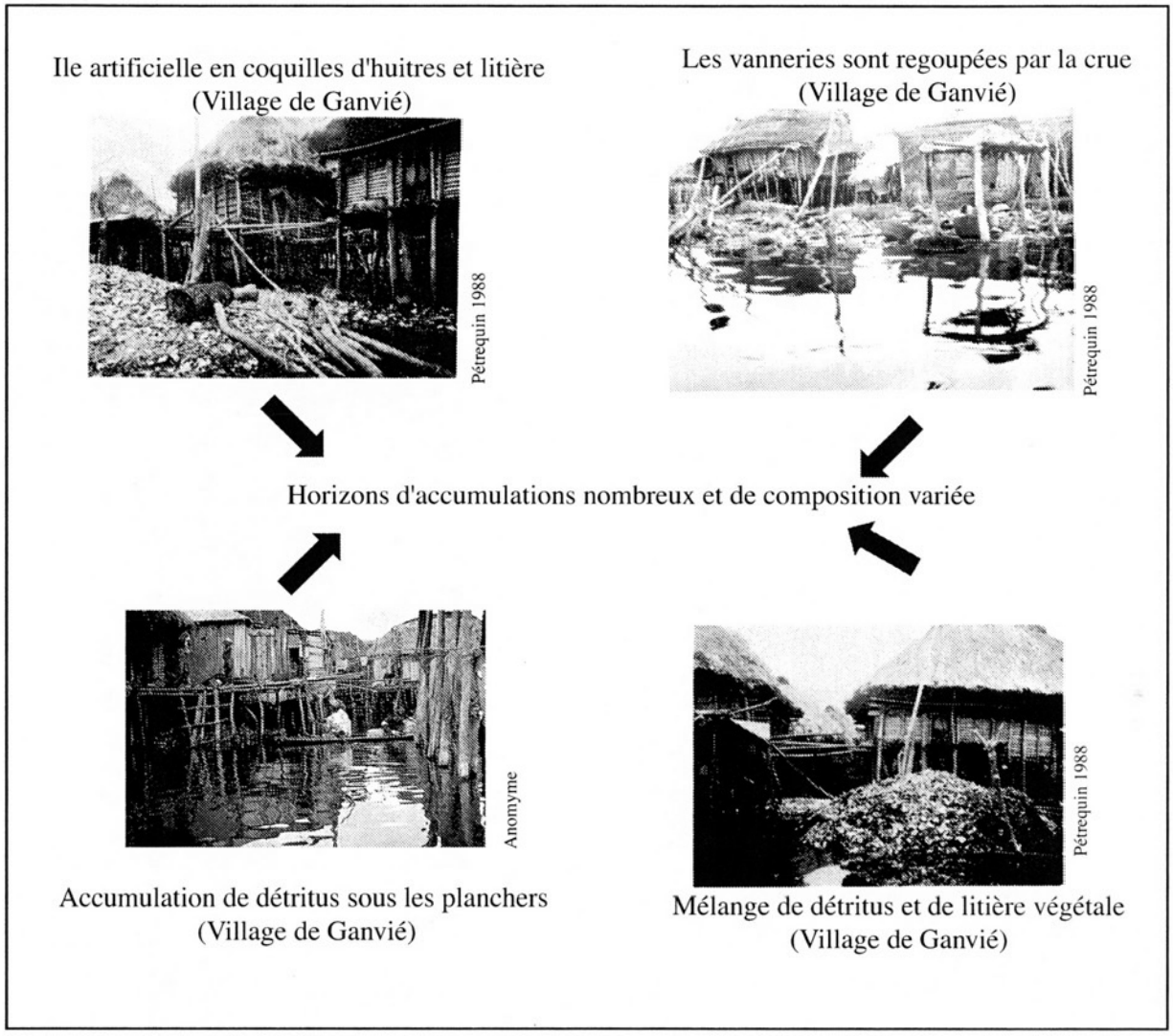

Fig. 2. Horizons d'accumulation dans le paysage du village de Ganvié

II. La situation sur les stations archéologiques

Le corpus étudié est composé de stations littorales toutes situées dans le domaine circum alpin afin de conserver une homogénéité contextuelle. C'était alors une région avec des lacs, des rivières, des marais et des terres émergées occupées par des agriculteurs sédentaires. Plusieurs stations lacustres répondant à différents gradients d'exposition au plan d'eau sont étudiées. L'exemple présenté ici, est celui de la première occupation de Charavines les Baigneurs (Isère). Cette station fut fouillée de 1972 à 1986 sous la direction d'A. Bocquet (CNRAS) par des méthodes subaquatiques.

L'ensemble des témoins relevés lors de la fouille est projeté spatialement. L'observation des distributions montre que des témoins d'allure semblables se rapprochent alors. Ces groupes de répartition forment des ensembles homogènes dans leur comportement. Pour déterminer la composition des zones de haute densité repérées à l'observation des plans de répartition, il est recherché, par des méthodes d'analyses multidimensionnelles, des assemblages répétitifs de témoins.

L'observation de chacun des plans permet nettement de dégager que les témoins plus légers comme les brindilles, les mousses, fruits, graines...(Fig. 3) se regroupent dans une large bande au nord de la station vers le lac. Une telle bande transversale à plusieurs structures et très nettement parallèle au lac est surprenante si l'on essaye d'en comprendre son origine en terme de gestion de l'espace. La similitude avec les assemblages de type 1, composition et localisation est éloquente. Si tel est

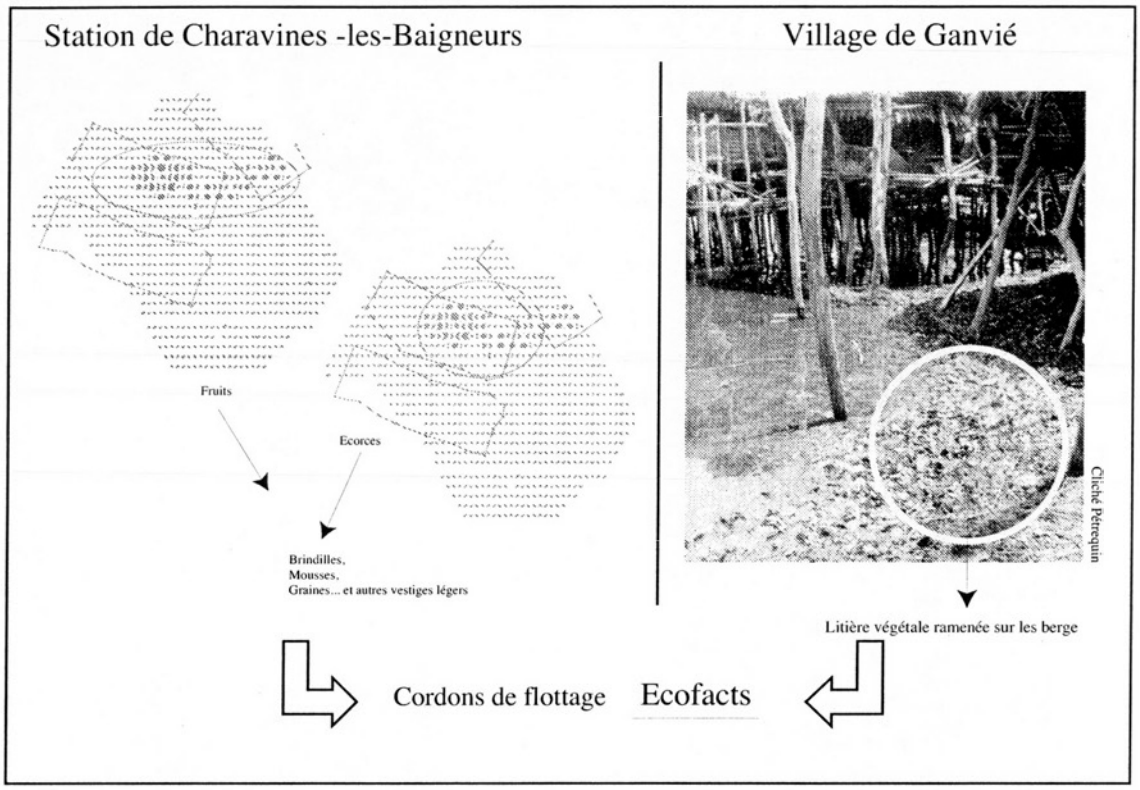

Fig. 3 Horizons d'accumulations naturels

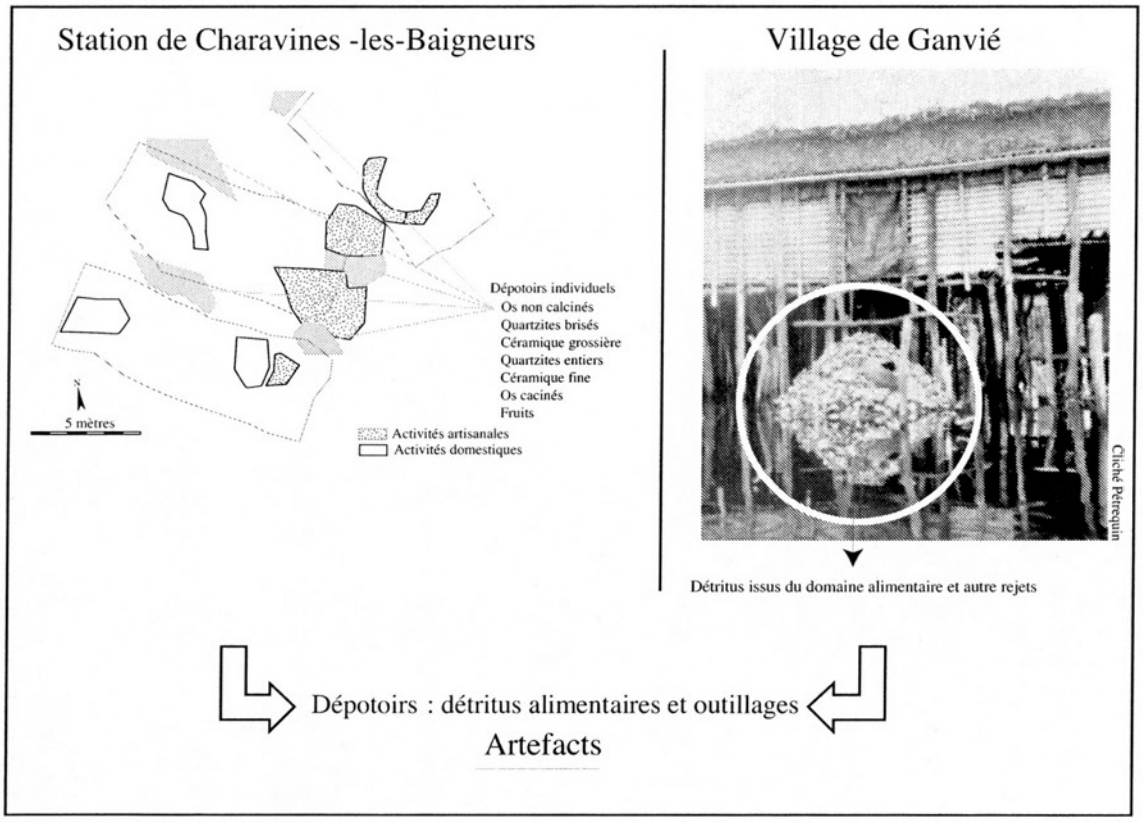

Fig. 4. Horizons d'accumulations anthropiques : artefacts

bien le cas nous avons affaire là à des écgofacts dont les processus d'accumulation sont alors naturels amenant à ne pas prêter attention à ces répartitions.

Un second groupe de témoins aux distributions semblables se dégage (Fig. 4). Il ne se distingue pas à la simple observation des plans, car plusieurs zones de haute densité se rencontrent dans l'espace villageois. De composition moins homogène, les différentes concentrations reconnues, après traitement statistique, dégagent des assemblages de témoins de façon répétitive dans le village. Ces assemblages se composent de la même gamme de témoins que les amas à l'amas des habitations de Ganvié. Nous pouvons en conclure que les facteurs d'accumulation sont anthropiques et que ces concentrations sont en place.

L'observation des assemblages de nature différente, écofacts ou artefacts montre que malgré des crues violentes et régulières, les témoins peuvent rester tel qu'à leur dépôt. Ces assemblages ont une tendance à diminuer de volume avec le temps mais leurs compositions demeurent caractéristiques. Sur ces bases il est possible de les comparer avec les concentrations retrouvées dans les stations archéologiques. Il serait intéressant de prolonger ce travail en se concentrant sur les artefacts dont les compositions varient en fonction des activités réalisées les plus proches (alimentaires, artisanales...).

Conclusion

Les observations ethnologiques ont ici été employées, de façon originale, comme une étape de la démarche d'analyse spatiale : pour la vérification du postulat de départ. Nous pouvons désormais affirmer que l'organisation des vestiges au sol est porteuse de sens autorisant à baser l'étude sur les horizons d'accumulations. Ceux-ci peuvent être de deux ordres : naturels (écofacts) et anthropiques (artefacts). Ces assemblages caractéristiques et caractérisables permettent d'isoler les artefacts selon :

• une zone d'accumulation qui se distingue du reste de l'espace par une plus fortedensité de témoins,

• une composition caractéristique : prédominance des vestiges de nature variée d'origine anthropique et faible présence de vestiges naturels,

• une localisation préférentielle aux alentours directs des habitations (à proximité des ouvertures) ou dans des espaces éloignés des constructions (dépotoirs collectifs).

L'observation de ces assemblages dans l'enceinte de villages actuels permet de voir qu'ils sont en place et à ce titre porteurs de sens tant au niveau des modes de gestion de l'espace qu'au niveau de l'organisation économique des bâtiments. L'approfondissement de ce dernier point est désormais possible, devant permettre d'attacher plus d'importance aux compositions des assemblages et aux processus de formation anthropiques.

Éléments bibliographiques

Bocquet A. 1994. Charavines il y a 5000 ans, *Les dossiers de l'archéologie*, n°199.

Bourgoignie G.E. 1972. *Les hommes de l'eau, ethno-écologie du Dahomey lacustre*, Paris, éditions universitaires.

Djindjian F. 1988. Improvement in intrasite spatial analysis techniques, Computer and quantitative methods in archeology, Ratz, *BAR International Series* 446, Oxford, p. 95-106.

Dubouloz J., Hamard D., Le Bollock M. 1997. Composantes fonctionnelles et symboliques d'un site exceptionnel : Bazoches-sur-Vesle (Aisne). *In : Espaces physiques espaces sociaux dans l'analyse interne des sites Néolithiques à l'Âge du Fer*, 119e congrès du CTHS, Amiens 1994.

Petrequin A.-M. & P. 1984. *Habitat lacustre du Bénin, Une approche ethno-archéologique*, Paris, Editions Recherches sur les Civilisations, ADPF, mémoire n°39.

Pelissier P. 1963. *Les pays du Bas-Ouémé*, Dakar, Faculté des lettres et Sciences humaines.

Tardieu C. 2002. Application d'une méthode d'analyse spatiale au village lacustre néolithique de Charavines-les-Baigneurs (Isère, France), *Bulletin de la société préhistorique française*, tome 99, p. 313-330.